

9 septembre, il exhorte 20000 jeunes à « l'estime, la confiance, l'amitié mutuelles du peuple français et du peuple allemand », dans un langage qui rappelle celui qu'il a employé en octobre 1945 dans la zone française. Les résultats politiques immédiats sont moins impressionnants. La proposition renouvelée du Général d'une « union politique à deux », destinée à tenir à distance la Grande-Bretagne et à affirmer le rôle du tandem franco-allemand dans la construction de l'Europe et dans la lutte contre le communisme, se heurte au scepticisme des milieux politiques allemands qui envisagent plus favorablement la collaboration avec les Anglo-Saxons et le renforcement de l'intégration européenne. Adenauer propose donc seulement un échange confidentiel de lettres pour entériner cette coopération. En définitive, l'importance du voyage réside surtout dans la prise de conscience par les publics français et allemand du chemin parcouru depuis 1945 – impression si forte que pour certains, comme lors du traité de l'Élysée, l'année 1962-1963 semble carrément marquer le début du rapprochement. En Allemagne, dans un sondage faisant suite au voyage, 71 % des sondés considèrent celui-ci comme « important » ou « très important » ; le pourcentage accordant à la politique générale de De Gaulle une influence « positive » pour l'Allemagne grimpe entre août et octobre 1962 de 49 à 61 %, retombant à 28 % en février 1963. L'hebdomadaire *Der Spiegel* résume : « De Gaulle est venu en Allemagne Président des Français et il repart Empereur de l'Europe. »

Rainer HUDEMANN

• Voir aussi : Allemagne ; Europe ; Plan Fouchet ; Traité de l'Élysée ; Zone française d'occupation

Bibl. : Ulrich Lappenküper, *Die deutsch-französischen Beziehungen 1949-1963* • Von der « Erbfeindschaft » zur « Entente élémentaire », Munich, Oldenbourg, 2 vol., 2001 • Pierre Mailard, *De Gaulle et L'Allemagne. Le rêve inachevé*, Paris, Plon, 1990 • Maurice Vaisse, *La Grandeur : politique étrangère du général de Gaulle, 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998.

VOYAGES OFFICIELS (en province).

– Avec trente et un voyages représentant cent douze journées passées sur les routes

et, surtout, pas moins de 1178 haltes au long des parcours, les déambulations provinciales du président de Gaulle sont à la hauteur du personnage : il est le seul chef de l'État qui ait parcouru l'intégralité des quatre-vingt-dix départements d'alors. Son premier septennat est tout entier dévolu à relier une à une les préfectures de la métropole. Après l'élection de 1965, il n'effectuera plus que cinq déplacements qualifiés « de travail », à l'exception de la célèbre « tournée d'adieu » en Bretagne en 1969. Le décompte dit bien l'ampleur de la tâche. Mais ce sont à l'évidence les multiples arrêts qui caractérisent le mieux la spécificité du « de Gaulle Circus », comme les communistes le moqueront dans leurs appels au boycott. Ses prédécesseurs, les présidents de la III^e et de la IV^e République, s'arrêtaient à moins de sept reprises, en moyenne, par voyage ; ses successeurs à 2,6 ; de Gaulle, lui, s'arrête trente-huit fois à chacun d'eux.

L'entreprise débute dès février 1959 par une première visite en Midi-Pyrénées, la moins dense de toutes avec dix-sept étapes seulement. Les deux plus touffues, avec cent quinze arrêts, seront les tournées en Lorraine et en Champagne (juin 1961 et avril 1963). Dès avril 1961, on compte déjà onze voyages et quarante-quatre départements parcourus. Le cycle se termine en juin 1965 à Chartres où le Général y réaffirme lui-même, comme un point final, son caractère volontariste : « Je me félicite de terminer à Chartres les visites que j'ai effectuées dans tous nos départements de France et d'outre-mer. Je le dis, ne le répétez pas, si je l'ai fait c'est pour aider notre unité nationale à se manifester partout dans nos villes et dans nos villages. Je crois que cela a été réussi partout. » Autre différence avec ses prédécesseurs : le tour de France gaullien n'est plus centré sur Paris – le Général va directement de la capitale dans la région cible, abandonnant les étapes intermédiaires. Pour autant, et c'est le plus important, la forme traditionnelle du circuit n'est pas abandonnée. Elle est au contraire systématisée dans un cadre régional calqué, à deux exceptions près, sur les découpages actuels, et selon un ordonnancement politique strict, fixé par

les règles protocolaires de 1907. Le président est accueilli à chaque frontière administrative par les autorités et les élus : préfets aux limites du département, sous-préfets et députés à celles de l'arrondissement. Il déjeune toujours à la sous-préfecture, dîne et passe la nuit à la préfecture, là où sont convoqués tous les maires qui en relèvent. De même, puisque les sénateurs « ont vocation » à représenter le département entier, eux seuls sont autorisés à suivre toute la traversée dans le cortège officiel.

En ce sens, l'objectif de complétude donné au tour de France gaullien (même les plus sérieuses menaces de l'OAS et les inquiétudes des services de sécurité ne l'en ont pas détourné) correspond à la réalisation parfaite des principes mis en œuvre par les « inaugurateurs de chrysanthèmes » qui l'ont précédé. Les voyages du Général relèvent toujours du passage en revue. Le principe promet un égalitarisme sourcilieux : de Gaulle comme tous les autres chefs de l'État avant lui refuse avec une étonnante constance parapluie ou autre protection contre les intempéries pour montrer qu'il sait endurer, comme ceux qui font des efforts pour l'accueillir. Chaque commune du territoire peut revendiquer un droit de visite. Le chef de l'État s'arrête autant de fois que nécessaire sur l'itinéraire choisi, chaque fois qu'il traverse un village qui s'est mis en frais pour le recevoir. Mais alors que ses prédécesseurs effectuaient toujours à chaque étape au moins trois des « gestes obligés » (par exemple honorer, assister, promouvoir, inaugurer, etc.), que ses successeurs donneront une signification thématique précise à leurs arrêts, de Gaulle exerce à chaque halte une « activité » réduite. S'il se refuse, en particulier, à l'examen des « merveilles » des petites patries parcourues (sites paysagers, entreprises exemplaires, spectacles folkloriques, monuments historiques, souvenirs des grands hommes locaux), ce n'est pas seulement par manque de temps, mais bien parce que ce temps, il l'occupe entièrement au contact direct et privilégié avec les populations.

La plupart des haltes provinciales gaulliennes sont en effet composées, pour les

plus importantes, d'un discours public, et, pour toutes, d'un bain de foule plus ou moins prolongé. La particularité des prises de parole du Général en ces occasions tient à ce qu'elles consistent, pour l'essentiel, à faire l'exégèse de son besoin d'un rapprochement physique. L'économie des visites se développe alors suivant deux étapes. Dans un premier temps, le président « lit dans les yeux » des spectateurs un témoignage de communion, comme il le déclare par exemple dans son allocution à Saint-Claude (Jura), en 1962 : « Quand, en outre, en passant chez vous, j'y peux recueillir ce témoignage vraiment émouvant de l'unité française, [...] alors la satisfaction du général de Gaulle, président de la République, ne peut manquer d'être complète. [...] Et si j'en juge par son nombre et par ce que je lis dans les yeux des jeunes qui sont là, cet avenir est bien assuré. » Le lendemain, le quotidien local vient confirmer les propos du chef de l'État. Le journaliste ne peut d'ailleurs faire autrement puisque, lui aussi, a été témoin : « De Gaulle a été accueilli partout avec enthousiasme dans le Jura. [...] Nous avons pu remarquer trop de visages émus pour conserver des doutes : l'accueil était partout chaleureux. Et d'ailleurs, presque partout les applaudissements crépitaient. » En martelant ce message d'unité des âmes par le rapprochement des corps, le Général dit son propre travail de légitimation (faire advenir l'union des cœurs) ; il pose son geste comme efficace (l'union est avérée), anticipant ce que répéteront tous les comptes rendus, qu'ils soient policiers, administratifs ou journalistiques : la liesse des assemblées témoigne de cette réussite, elle montre la communion.

Nicolas MARIOT

• Voir aussi : Foule ; Sécurité

Bibl. : Nicolas Mariot, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, 2006 • Jean-Pierre Ollivier, *Le Tour de France du Général*, Paris, Julliard, 1986.

VOYAGES OFFICIEUX (1947-1953)

– Quand le général de Gaulle est contraint à l'action partisane, il préfère des manifestations qu'on peut qualifier de « souveraineté quand même », au répertoire convenu

alors l'administration des Affaires étrangères et exerce durant quatre ans (1958-1962) la fonction d'ambassadeur à Copenhague.

L'éloignement d'avec de Gaulle n'a été que passager : Fouchet figure parmi les personnes le plus souvent reçues au 5, rue de Solferino, au temps de la traversée du désert, et le Général lui confie d'importantes responsabilités, notamment ministérielles, sous la V^e République, reconnaissant en lui un de ses plus vieux compagnons. Président du comité chargé d'étudier les projets d'unité politique européenne (1961-1962), il voit échouer le « plan Fouchet ». Haut-commissaire de la République en Algérie (mars-juillet 1962), il organise le référendum sur l'indépendance du 1^{er} juillet 1962. Il entre ensuite au gouvernement, comme ministre de l'Information (1962) puis ministre de l'Éducation nationale (1962-1966).

À la fin des années 1960, c'est en Meurthe-et-Moselle que Christian Fouchet trouve un nouvel ancrage électoral, en se faisant élire député en 1967 et 1968 puis conseiller général en 1970. Ministre de l'Intérieur en 1967-1968, il est partisan de la fermeté lors des événements de mai 1968 et fait connaître ses regrets face à l'attitude modérée que choisit alors le Premier ministre Georges Pompidou. Après le départ du général de Gaulle, il critique de plus en plus Pompidou et démissionne de l'Union pour la Défense de la République (UDR) en février 1971. Il publie en 1971 et 1973 ses *Mémoires d'hier et de demain* pour dire son gaullisme et montrer ce qui sépare de Gaulle de son successeur. Bernard LACHAISE

• Voir aussi : Diplomates ; Éducation nationale ; Europe ; FFL ; Mai 68

Bibl. : Christian Fouchet, *Mémoires d'hier et de demain*, t. 1, *Au service du général de Gaulle*, t. 2, *Les lauriers sont coupés*, Paris, Plon, 1971 et 1973 • « Christian Fouchet 1911-1974 », *Espoir*, n° 45, décembre 1983 • Philippe Nivet, « Fouchet Christian », dans Bernard Lachaise (dir.), *Dictionnaire des gaullistes 1947-1959. Du RPF à l'UNR*, Paris, Honoré Champion, 2006.

FOULE (bains de). – Les images de la haute stature du Général plongeant dans des foules immenses sont légion. Des

plus célèbres (qui n'a en tête la remontée des Champs-Élysées dans Paris libéré ?) aux plus anecdotiques, quand il serre les mains, embrasse enfants et jeunes mariés sur les places des villages traversés, elles appartiennent à l'histoire nationale. Inlassablement diffusées, elles n'ont pas peu fait pour attester le charisme du grand homme et fonder le sens du peuple qui lui est ordinairement (si ce n'est unanimement) reconnu. De fait, le fondateur de la V^e République tient le rôle le plus éminent dans l'histoire du bain de foule politique en France au xx^e siècle. Mais on ne saurait le réduire à la simple confirmation, continuellement réitérée, de la magie du geste gaullien. Sous l'aspect du contact charnel, la figure du Général offre un condensé des ambiguïtés et jugements politiques dont la liesse populaire a pu faire historiquement l'objet.

Après 1958, de Gaulle est en effet le premier président de la République à rompre les rangs, à réduire de lui-même la distance séparant le cortège du public ; c'est lui qui provoque le contact physique avec ceux qui sont venus l'acclamer. Avant lui, nulle trace, dans la presse, de ces photographies devenues classiques qui montrent en premier et gros plan les mains du chef de l'État serrant celles d'un spectateur anonyme. Non que ses prédécesseurs n'aient jamais eu d'échanges avec de simples citoyens, lors de leurs voyages, mais ceux-ci restaient en quelque sorte réservés à des rencontres officielles, semblables aux visites de bienfaisance, entre le chef de l'État et la personne qui lui était présentée (un ouvrier ou un malade, par exemple). Quant aux foules, elles étaient simplement passées en revue à distance, éventuellement saluées d'un geste de la main ou du chapeau, suivant le principe réglant, durant les deux premiers tiers du siècle, l'économie de la visite officielle en province. User directement et « solitairement » des vivats et applaudissements exposait en effet au stigmate césarien. Sadi Carnot, en 1888, fut le premier président républicain à pratiquer le déplacement en province. Mais il fit en sorte que les ovations s'adressent à la fonction présidentielle et non à l'homme qui l'incarne ; bref au régime que les citoyens ont su « libre-

ment » se donner. Tous ses successeurs, y compris Raymond Poincaré ou Alexandre Millerand qui tenteront de redonner plus de poids à l'institution présidentielle, réciteront sans relâche les formules qui écartent le chiffon rouge du « gouvernement personnel ».

Comment situer le rapport gaullien à la foule ? Contrairement à ce qui est souvent avancé, il se déploie sur un continuum allant de la stricte orthodoxie républicaine à la transgression des usages. De Gaulle reste « orthodoxe » au sens où il tire parti des bénéfices protocolaires et cérémoniels que lui confère officiellement son statut ; il s'appuie sur les institutions de proximité qui maximisent localement les chances que la liesse soit au rendez-vous. Lors de sa tournée de la Libération, à l'automne 1944, mais aussi comme chef de parti entre 1947 et 1953, il s'efforcera de toujours obtenir le déploiement des honneurs militaires qui s'adressent à son rang et non à sa personne. De même, ses déplacements sous la IV^e République font un usage extrêmement commun des routines de la visite officielle. Comme les chefs d'État ou présidents du Conseil d'avant 1940, il débute ses voyages en donnant préséance à la préfecture sur la mairie, écoute dans le Nord *Le P'tit Quinquin*, rencontre les enfants des écoles en rangs, passe sous des arcs de triomphe. Ainsi, les tournées de la fin des années 1940 doivent être lues non comme une forme de rupture, un premier pas prémonitoire vers la future V^e République, mais bien comme un strict retour aux précédents des visites officielles de la III^e République.

Ce n'est donc pas l'existence des ovations populaires qui fait problème dans la norme républicaine des régimes antérieurs, mais le fait que ces dernières puissent témoigner d'un lien direct et personnel entre l'homme politique et ceux qui l'acclament. Parce qu'il est un militaire utilisant la rue (et non le seul suffrage) pour préserver une relation intime et sans intermédiaire avec le peuple, et parce qu'il ne saurait convoiter d'autres fonctions que la plus éminente, il fait l'objet d'attaques incessantes de la part du président Auriol entre 1947 et 1952. Dans son *Journal*, le

chef de l'État l'assimile tour à tour à César, à Napoléon III, enfin à Boulanger. De fait, comme Carnot face à Boulanger, les deux hommes se sont fréquemment croisés sur les routes de France. Leurs capacités respectives à mobiliser les foules sont systématiquement comparées tant par les policiers que par les militants du RPF, sans qu'il soit jamais possible de déclarer un « vainqueur ». Si la surveillance réciproque est aussi soutenue, c'est que le président comme le Général, à l'instar de leurs prédécesseurs, font reposer leur action publique sur des stratégies et des ressources cérémonielles comparables.

La fin de l'histoire est intéressante, qui souligne combien le charisme gaullien ne doit pas tout à ces bains de foule. Comme à l'époque de Boulanger et Carnot, c'est encore une fois le président qui « l'emporte ». Le Général n'a pu résister longtemps à la réduction de son identité publique imposée par les circulaires gouvernementales : d'un côté une matinée consensuelle et cérémonielle, avec honneurs officiels dus au « premier résistant de France », sous réserve que celle-ci reste purement commémorative, et de l'autre un après-midi où il se retrouve, escorté cette fois de militants, simple chef de l'un des partis qu'il critique tant. Les bains de foule gaulliens disparaîtront durant toute la « traversée du désert », ne reprenant que dans les conditions institutionnelles qui les rendent possibles et efficaces : lorsque de Gaulle peut incarner, à travers les honneurs qui sont attachés à la fonction, la nation tout entière.

Nicolas MARIOT

• Voir aussi : Sécurité ; Voyages officiels

Bibl. : Laurent Douzou et Dominique Veillon, « Les déplacements du général de Gaulle à travers la France », dans Fondation Charles-de-Gaulle, *Le Rétablissement de la légalité républicaine*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 641-661 • Nicolas Mariot, « Le président de la République », dans Christophe Prochasson et Vincent Duclert, *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 171-178 • Gilles Morin, « Les "voyages" du général de Gaulle en France (1946-1953). Manifestations politiques et mise en scène de la légitimité gaulliste », dans Fondation Charles-de-Gaulle, *De Gaulle et le RPF*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 175-194.